

Arrondissement de SAVERNE
COMMUNE DE OERMINGEN

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 01 SEPTEMBRE 2026 à 20 H. 30**

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2026

Le procès-verbal de la séance plénière du conseil municipal du 16 juin 2026 est adopté.

2. Indemnisation du sinistre du périscolaire (Délibération n° 62/26)

Vu la signature de la lettre d'acceptation, le conseil municipal prend acte du montant des indemnisations versé par l'assureur Groupama suite au sinistre par incendie du périscolaire.

Le conseil municipal décide de ne pas reconstruire à l'identique le site sinistré du périscolaire, modifier l'affectation du rez-de-chaussée du presbytère en logement locatif, confier les travaux de reconstruction au cabinet d'architecte Pascal THOMAS, maintenir l'activité du périscolaire dans les locaux de l'ancien lycée Ste Thérèse avant son installation définitive, après travaux, dans les locaux vacants de l'école maternelle.

3. Avis de la Chambre régionale des comptes (Délibération n° 63/26)

Le conseil municipal prend acte de l'avis rendu en date du 22 juillet 2026 par la Chambre régional des comptes, qui déclare irrecevable la saisine du préfet au motif que le budget primitif de la commune n'aurait pas été voté en équilibre réel.

Sur le fond, le conseil municipal précise que cette différence budgétaire 2026 provient principalement d'une régularisation des dépenses en capital d'emprunt de l'exercice 2024 pour un montant de 100.401,20 €.

Ces dépenses en capital d'emprunt ont été honorées par prélèvement d'office à chaque échéance, mais n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement comptable permettant leur rattachement à l'exercice 2024.

4. Cession d'un terrain à bâtir du lotissement « La Colline du Hohberg 2 »

Délibération n° 64/26

Initialement vendu au nom de la SCI DLM, le conseil municipal valide le changement de dénomination de l'acquéreur du lot 02 du lotissement « La Colline du Hohberg 2 » aux conditions suivantes :

Acquéreur	Réf. du lot	Réf. parcelle	Superficie	Prix TTC
M. CAMBON Thierry	Lot n° 02	Sect 7 n° 340	5,43 ares	30.136,50 €

5. Adoption d'un avenant au marché de travaux du Jardin Stengel

Délibération n° 65/26

L'avenant n° 2 au marché initial de travaux signé avec l'entreprise KEIP, attributaire du lot 2 du marché de travaux d'aménagement du Jardin Stengel, est adopté pour un montant de 2.698,40 €, relatif à la fourniture et mise en œuvre de terre végétale, portant le montant total du marché à 60.460,97 € HT.

6. Travaux de modernisation de l'éclairage public (Délibération n° 66/26)

Dans le cadre de son projet d'investissement portant modernisation de l'éclairage public, le conseil municipal décide de :

- Confier la mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'études ADL Ingénierie avec un taux d'honoraires de 5 % du coût estimatif des travaux,
- Adopter le projet technique pour un montant estimatif de 132.980,- € HT,
- Retenir la procédure adaptée pour la consultation des entreprises,
- Solliciter des subventions au titre des Certificats d'Economie d'Energie, du Fonds Vert de l'Etat et du dispositif « Climaction » de la Région.

7. Abandon d'un projet de ZAER (Délibération n° 67/26)

Initialement prévue dans les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER), vu l'avis défavorable du comité des partenaires du Bas-Rhin et l'arrêt définitif du projet de parc éolien « Sarre-et-Eichel », le conseil municipal confirme l'abandon définitif de cette ZAER Eolien Sarre-et-Eichel.

8. Gestion des ressources humaines (Délibération n° 68/26)

Le conseil municipal prend acte de la gestion suivante des effectifs :

- Recrutement d'une animatrice au périscolaire, Mme Lya JACOB, pour la période du 01 septembre 2026 au 31 août 2027, à raison de 19 H. 30 par semaine,
- Prolongation du CDD de Mme Ingrid MABILLE à raison de 20 H/semaine du 01 septembre 2026 au 28 février 2027.

Il décide de verser une gratification hebdomadaire de 75,- € aux stagiaires suivants présents pendant la période estivale :

- Lise STENGER, présente du 15/06/26 au 24/07/26 (service technique), soit une indemnité de 450,- €,
- Nathan DUFOUR, présent du 08/06/26 au 19/06/26 (service technique), soit une indemnité de 150,- €,
- Ema EHRHARDT, présente du 08/06/26 au 05/07/26 (périscolaire), soit une indemnité de 300,- €.

9. Plan départemental des itinéraires de randonnée pédestre (Délibération n° 69/26)

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées, dont un circuit pédestre passe sur le ban communal en empruntant des chemins d'exploitation forestière et une voirie communale.

10. Financement du fonds de solidarité pour le logement (Délibération n° 70/26)

Sollicité par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), le conseil municipal décide de verser une contribution volontaire d'un montant forfaitaire de 500,- € au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

11. Taxation des logements vacants (Délibération n° 71/26)

Le conseil municipal décide d'instaurer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation à compter du 01 janvier 2027.

12. Adhésion au réseau « Village Ambassadeur du Don d'Organes »

Délibération n° 72/26

Afin de soutenir les dons d'organes, la commune adhère au dispositif « Village ambassadeur du don d'organes », s'engage à planter un « Arbre de Vie », organiser des réunions d'information et relayer leurs actions de communication.

13. Convention pour la facturation électronique des ventes de bois

Délibération n° 73/26

La convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facture par l'ONF pour des recettes issues des ventes de bois est adoptée par le conseil municipal.

14. Refacturation des frais d'inhumation d'un indigent (Délibération n° 74/26)

Suite à l'inhumation d'un ancien détenu considéré comme indigent, la commune sollicite le reversement de cette dépense de 1.688,- € à l'Administration pénitentiaire.

15. Participation aux investissements de l'Inter Association (Délibération n° 75/26)

Suite à l'acquisition de six tablettes Sumup, une participation de 800,- € est sollicitée à l'Inter-Association d'Oermingen.

16. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Inauguration du Jardin Stengel
- Bilan de la rentrée scolaire (49 enfants sur deux classes)
- Passage du jury des villages fleuris
- Entretien des abords des maisons d'habitation
- Recensement des maisons fissurées
- Procédure d'expulsion d'un locataire
- Retard du chantier de l'eau potable de la rue de Herbitzheim
- Cartographie de chemins de randonnée sur l'appli « Visiorando »
- Convention de mise à disposition des jardins du presbytère à l'association arboricole pour l'implantation d'un verger école
- Installation d'un abri bus devant le périscolaire
- Journée du patrimoine du 20/09/26 avec visite guidée du village...

Cette liste des décisions est affichée le 03 septembre 2026 en mairie et publiée le 03 septembre 2026 sur le site internet de la commune.

*Le maire,
Simon SCHMIDT*